

La CPAM de Sélestat accompagne les futures mamans

La CPAM de Sélestat conseille, informe et accompagne les futures mamans durant leurs grossesses et dans les premiers jours de bébé. Elle a mis en place un service sur-mesure adapté à leurs attentes pour leur permettre de gérer en toute sérénité l'arrivée de bébé.

Une conseillère vous accueille lors d'un entretien individuel pour répondre à toutes vos questions concernant les aspects administratifs de votre maternité : indemnités journalières, remboursements des examens, congés maternité et paternité...

Pour prendre rendez-vous avec notre conseillère, contacter le **36 46** (Prix d'un appel local).

De plus, étape par étape, 3 guides vous fourniront une information claire et personnalisée concernant vos droits et vos démarches ; votre suivi médical et celui de bébé et toutes les recommandations pour une grossesse en pleine forme. *

Un calendrier détaillant le suivi médical et les formalités de votre maternité vous sera également remis.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ameli.fr, espace « Assurés », rubrique « Droits et démarches ».

Adresse et tarifs des praticiens sur www.ameli.fr

Vous recherchez les coordonnées d'un professionnel de santé ? Vous souhaitez connaître les tarifs qu'il pratique ou savoir s'il accepte la carte Vitale ?

Le nouveau service en ligne de l'assurance maladie vous permet en quelques clics de trouver les réponses à vos questions.

Il vous suffit de vous rendre sur www.ameli.fr > espace « Assurés » > rubrique « Adresses et tarifs ».

Vous pourrez ainsi obtenir des repères sur les tarifs des consultations médicales et de certains actes dentaires. Vous aurez également une indication sur les tarifs de consultation les plus fréquemment pratiqués par les médecins à honoraires libres.

Le service propose en outre un annuaire avec les coordonnées des professionnels de santé libéraux les plus proches de chez vous.